Retraites aussi : égalité femmes/hommes

Category: Arguments et analyses, Travail, emploi, chômage écrit par jmfouquer | 6 janvier 2023

Argumentaire n° 2

L'égalité femmes/hommes : c'est bon pour les retraites !

Augmenter les salaires, c'est une ressource pour les retraites (hausse des cotisations globales, donc du salaire collectif ou socialisé).

Commençons par l'égalité salariale entre femmes et hommes. Elle apporterait près de 6 milliards chaque année (voir cidessous).

Pourquoi les hommes au travail « valent-ils » plus que les femmes ?

Si deux hommes faisant le même travail étaient payés différemment, ce serait scandaleux.

Or, c'est ce qui se passe pour les femmes !

Leur salaire est inférieur de 25% (en moyenne) à celui des hommes. Même en retirant les temps partiels et les emplois moins rémunérés, il reste 9% d'écart.

Les femmes ont des carrières hachées (maternités), des temps partiels imposés. Elles accèdent à des métiers dits « essentiels », de ce fait qualifiés, mais… mal payés. La société ne reconnait pas leur qualification.

Les femmes sont pénalisées deux fois !

La retraite étant calculée sur le salaire, les femmes sont pénalisées deux fois : par des salaires inférieurs, et par des « décotes » sévères (moins d'annuités). Elles doivent travailler plus longtemps et partir, en moyenne, une année plus tard que les hommes, avec des pensions plus faibles.

Les retraites des femmes sont 40% plus faibles que celle des hommes (en droits directs, mais intégrant les bonifications enfants). Dit autrement, cela signifie que les retraites des hommes « valent » 60% de plus que celle des femmes. C'est ce que « tolère » notre société.

La pension de réversion — qui revient très majoritairement aux femmes — réduit, pour celles qui peuvent en bénéficier, l'écart moyen de pension avec les hommes de 25%. Mais la réversion ne résout pas le mal à la racine.

Exigeons l'égalité pour les rôles sociaux (famille, travail, qualifications) et pour les retraites

- L'égalité des salaires apporterait un gain de 14% (<u>étude</u> <u>de Christiane Marty d'Attac</u>) en cotisations.
- Une étude de la Caisse nationale vieillesse (CNAV) à la demande de la CGT — précise un gain annuel de 11 milliards, puis une décrue due à la hausse légitime des pensions des femmes. Mais la ressource supplémentaire annuelle resterait à près de 6 milliards.
- Une participation plus massive des femmes au travail salarié (au lieu d'accepter une moindre activité professionnelle due aux charges familiales inégalement réparties) apporterait aussi près de 6% de ressources en plus (étude de Christiane Marty).

L'égalité femmes/hommes changerait la société, serait bénéfique pour les retraites et toute la Sécurité sociale !

Pour compléter, vous pouvez lire sur notre site :

- La retraite Macron à 65 ans : Non !
- Macron et nos retraites

- Derrière la réforme, des retraites au rabais